

ASSOCIATION GENESPOIR

Cotisation pour l'année 2020 (valable du 1^{er} janv. au 31 déc.)

L'adhésion à Genespoir est individuelle. Chaque membre de la famille peut adhérer.

Les enfants de moins de 16 ans adhèrent à titre gratuit.

Il est important que les enfants concernés par l'albinisme soient inscrits. Cela permet de montrer la représentativité de l'association.

Prière de renseigner le questionnaire suivant en MAJUSCULES

Nom	Prénom	Date de naissance	Indiquer le lien avec la personne atteinte d'albinisme: (personne atteinte, parent, frère ou sœur, grands-parents, conjoint, autre)	email
1				
2				
3				
4				
5				

Adresse

Code postal.....VILLE.....Pays

Tél (fixe) Tel.(portable).....

Est-ce qu'un diagnostic génétique a été fait ou est en cours pour la personne atteinte ? OUI NON Je ne sais pas

J'ai une adresse e-mail, je l'indique dans le tableau ci-dessus. Je recevrai alors les courriers de Genespoir par e-mail.

Je n'ai pas d'adresse e-mail et je recevrai les courriers de Genespoir à mon adresse postale mais je ne recevrai pas la newsletter qui est uniquement diffusée par mail.

ASSOCIATION GENESPOIR

Deux niveaux de cotisation de soutien sont possibles.

	Montant de la cotisation	X	Nombre d'adhérents	=	Total en €	
Cotisation de soutien 50 €						
Tout membre de 16 ans et plus	50 €	X	=€	(1)
Cotisation de soutien 30 €						
Tout membre de 16 ans et plus	30 €	X	=€	(2)
Cotisation simple :						
Membre actif de plus de 25 ans	20 €	X	=€	(3)
Cotisation réduite :						
Membre actif de 16 à 25 ans	10 €	X	=€	(4)
Adhésion gratuite						
Enfants de moins de 16 ans	0 €	X	=	0 €	
Je fais un don destiné à soutenir la recherche sur l'albinisme.				=€	(5)
Je fais un don destiné aux projets de Genespoir en dehors de la recherche				=€	(6)
Je règle le total par un seul chèque(1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)				=€	

Règlements par chèque : à adresser avec votre bulletin d'adhésion à

**ASSOCIATION GENESPOIR,
chez Annick Pichot,
33 rue des coteaux
10390 VERRIERES**



Cochez cette case si vous souhaitez faire un don périodique, nous vous enverrons les documents nécessaires à l'établissement d'un prélèvement mensuel du montant de votre choix sur votre compte bancaire, révocable à tout moment sur simple demande.